

LICENCE PRO

MÉTIERS DES ADMINISTRATIONS ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

PARCOURS MAT : MÉTIERS DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

PRÉSENTATION

La Licence Professionnelle MAT offre les connaissances opérationnelles nécessaires pour occuper des fonctions d'encadrement intermédiaire relevant de la filière administrative (Ressources Humaines/Comptabilité, Finance/Affaires Juridiques/e-administration) au sein des collectivités territoriales et établissements publics territoriaux

Cette Licence prépare les étudiants aux concours de rédacteur (B) et rédacteur principal (B+) de la filière administrative territoriale qui restent, à ce jour, les voies les plus directes pour une insertion dans la Fonction Publique Territoriale.



Les administrations et collectivités territoriales sont confrontées à un problème de recrutement lié à l'évolution du secteur public, dans un contexte mouvant (en référence, entre autres à la Loi de modernisation de la Fonction Publique du 6 août 2019). A ce titre, les élus employeurs doivent désormais s'entourer d'une nouvelle génération de professionnels. On assiste ainsi à une professionnalisation accrue des métiers territoriaux.

PARTENARIATS

La formation est parfaitement ancrée dans l'actualité des métiers administratifs des collectivités territoriales et s'actualise en temps réel par rapport aux évolutions de ces métiers, notamment car elle repose sur des partenariats forts, remarquables dans leur application dans et pour la Licence MAT :

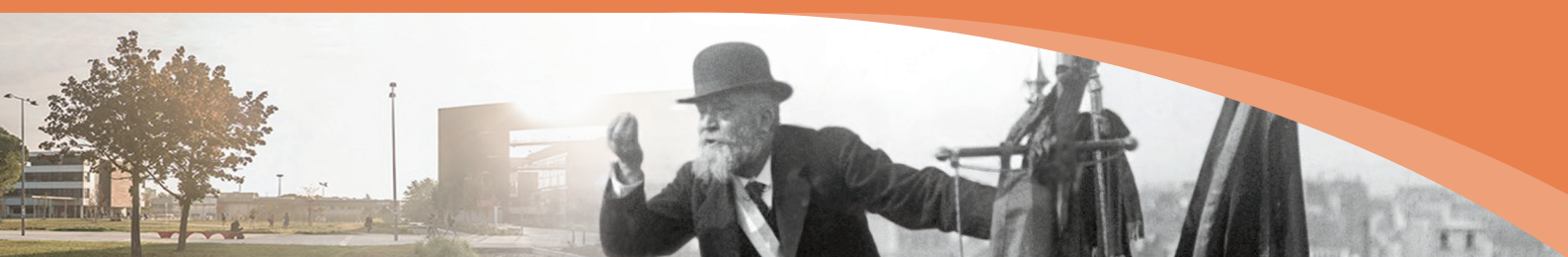
- ▶ partenariats privilégiés avec le **CGD de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Garonne** et ses sections départementales (Lot, Gers, Tarn et Garonne, etc.), le **CNFPPT Haute-Garonne** et ses antennes départementales (Lot, Gers, Tarn et Garonne, etc.) et le **Syndicat National Des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales (SNDGCT)** section interdépartementale (31/32/82).
- ▶ collaboration avec **Toulouse Métropole**, l'**Agence Technique Départementale 31 (ATD31)**, le **Conseil Départemental 31** notamment pour l'actualisation du contenu de la formation, une réflexion sur la place de l'apprentissage dans l'Administration Territoriale mais aussi et surtout l'accueil de stagiaires
- ▶ appui du **Conseil Régional Occitanie**, non seulement en tant qu'employeur mais également comme collectivité en charge de compétences sur la carte régionale des formations à finalité professionnelle

Aussi car elle s'appuie sur une implication prépondérante et essentielle des intervenants professionnels (DGS, DRH, chefs de pôles ou de services, agents du CDG, etc.), une montée en compétences des étudiants grâce aux 16 semaines de stages.

Une préparation aux concours dense et de qualité.

L'insertion, après 4 mois, est de 100 %, sur des CDD, des contrats de « stagiaire » en attente de titularisation après un an de travail (sans concours) ou sur des postes « avec concours ».

Les taux de réussite aux concours B et B+ sont fluctuants mais très positifs, certains étudiants préférant passer les concours externes avant de s'insérer, ou sur leur première année d'embauche quand d'autres privilégient les concours internes après quelques années d'expérience territoriale. Certains étudiants réussissent très vite les concours d'Attaché (niveau A)



” LES ENSEIGNEMENTS

La priorité est donnée aux enseignements de culture générale territoriale, de droit public et administratif, de comptabilité et finances publiques, de gestion des ressources humaines, d'e-administration ainsi qu'aux modules de préparation aux concours et de professionnalisation.

	ECTS	HEURES
Le cadre territorial français	15	200
Spécialités pro: GRH, Finance, Droit, e-Administration	15	130
Intégration professionnelle, préparation concours	10	100
Stage	15	120
Projet tuteuré	5	120

📌 STAGE ET PROJET

16 semaines de stages en collectivités territoriales en alternance avec les cours à l'université, au rythme moyen de 2/3 semaines de cours et 2/3 semaines de stage sur l'ensemble de l'année. Soutenance d'un rapport de stage en fin d'année.

- ▶ Projet tuteuré individuel encadré sur une thématique choisie en fonction du sujet de stage retenu.
- ▶ Lecture bibliographique et sitographique.
- ▶ Etat de l'art.
- ▶ Choix d'une problématique.
- ▶ Rédaction d'un mémoire dont l'essentiel sera présenté en même temps que le rapport de stage

🔧 ET APRÈS ?

Ils-Elles sont devenu-e-s

- ▶ Directeur Général des Services, secrétaire de mairie, secrétaire de mairie intercommunale de plusieurs petites communes
- ▶ Directrice Ressources Humaines, Responsable du service RH, Assistante Formations, Assistante de la DRH en charge de la prévention des risques, Chargée des Carrières, Référent Carrières, Assistant Ressources Humaines, Assistante recrutements-remplacement, Chargée de recrutement, Assistante paie et RIFSEEP, Chargée de mission Carrières, Assistante Formation, Assistante recrutements-remplacement
- ▶ Assistante du Directeur Général des Services, Assistante DGS/Service Finance, secrétaire générale, Assistante de direction, Assistante de direction Résidence du 3ème âge, Adjointe administrative
- ▶ Gestionnaire comptable et financier, Agent en charge des finances du budget communal et du CCAS, Gestionnaire Stratégie Achats et gestion financière, Chef d'équipe budgétaire et comptable
- ▶ Responsable marché public Cuisine Centrale des lycées, Acheteur public, Juriste Marchés Publics, Chargée de Procédures au service de la commande
- ▶ Gestionnaire Comptabilité et Ressources Humaines, Gestionnaire Finances et Marchés Publics
- ▶ Responsable du service culturel, Assistance Culture, Assistante communication, Responsable du service petite enfance, Formateur/Consultant progiciels RH (Astre-RH), Prévention des risques, Manager d'un Groupement
- ▶ etc.

▶ *Pour en savoir plus sur les possibilités d'insertion :*

- Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle : scuio-ip@univ-tlse2.fr | 05 61 50 45 15

➔ CANDIDATER

En formation initiale, les étudiant-e-s titulaires d'un diplôme de niveau Bac +2 : licence 2 de droit, économie, AES, lettres et sciences humaines et sociales ; DUT et BTS tertiaires ; formations informatiques et TIC...

En formation continue, les candidat-e-s doivent être titulaires d'un diplôme Bac +2 ou équivalent. La LP MAT peut être également obtenue via le dispositif VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Il y a deux sessions de recrutement par an : en juin et en septembre.

Les futur-e-s candidat-e-s devront déposer leur dossier de candidature sur le site du département : <https://inscription-ecogestion.fr/>

